



# COMITÉ SYNDICAL ÉLECTION DES INSTANCES

SAMEDI 18 JUILLET 2020

[SIEGE27.FR](http://SIEGE27.FR)

A close-up photograph of a person's hands typing on a laptop keyboard. The image is framed by a white, angular, geometric shape that cuts across the scene. The background is softly blurred, showing what appears to be an office or home workspace with natural light coming from a window.

**DÉSIGNATION  
DU SECRÉTAIRE  
DE SÉANCE**

- Mandat de 6 ans, analogue à celui des conseillers municipaux
- Election au scrutin secret à la majorité absolue pour les 2 premiers tours et à la majorité relative en cas de 3ème tour
- En cas d'égalité de suffrages au 3ème tour, le plus âgé des candidats est déclaré élu.

### **CANDIDAT(S) :**

- **M. Xavier HUBERT**

### **AUTRE(S) CANDIDAT(S) :**

### **OUVERTURE DU SCRUTIN :**

- Vote à l'étage inférieur du Cadran
- 9 bureaux de vote regroupés par Communautés de Communes / Agglomérations
- 1 accès : Entrée basse à droite de la scène  
**Pour les déplacements, veuillez suivre les instructions des agents du SIEGE**

# CONSIGNES SANITAIRES

Nous vous rappelons que **le port du masque est obligatoire** et qu'il est impératif de respecter votre placement en laissant **un siège entre deux personnes**.

L'accès à la salle de vote s'effectuera par la sortie du bas à droite. **Vous serez invités par les agents du SIEGE à vous y rendre** afin d'éviter une trop forte affluence et de vous permettre de bien respecter les distances entre les personnes.

**Munissez-vous de votre propre stylo** pour aller voter !

**MERCI POUR VOTRE COMPRÉHENSION !**





**CLÔTURE DU SCRUTIN  
ET PROCLAMATION  
DES RÉSULTATS**

## ÉLECTION DES VICE-PRÉSIDENTS

*modalités de désignation*

- Nombre déterminé librement par le Comité Syndical dans la limite de 15.

### **Propositions :**

- 3 vice-présidents
- Scrutin groupé

## **Candidats :**

Liste proposée par le Président du SIEGE

- **M. Jean Marc MOGLIA, Maire d'ANDE**
- **Mme Gwendoline PRESLES, Maire de BOURNEVILLE STE CROIX**
- **M. Pascal CAUCHE, Maire de CORMEILLES**

## **Autres candidats :**



**CLÔTURE DU SCRUTIN  
ET PROCLAMATION  
DES RÉSULTATS**

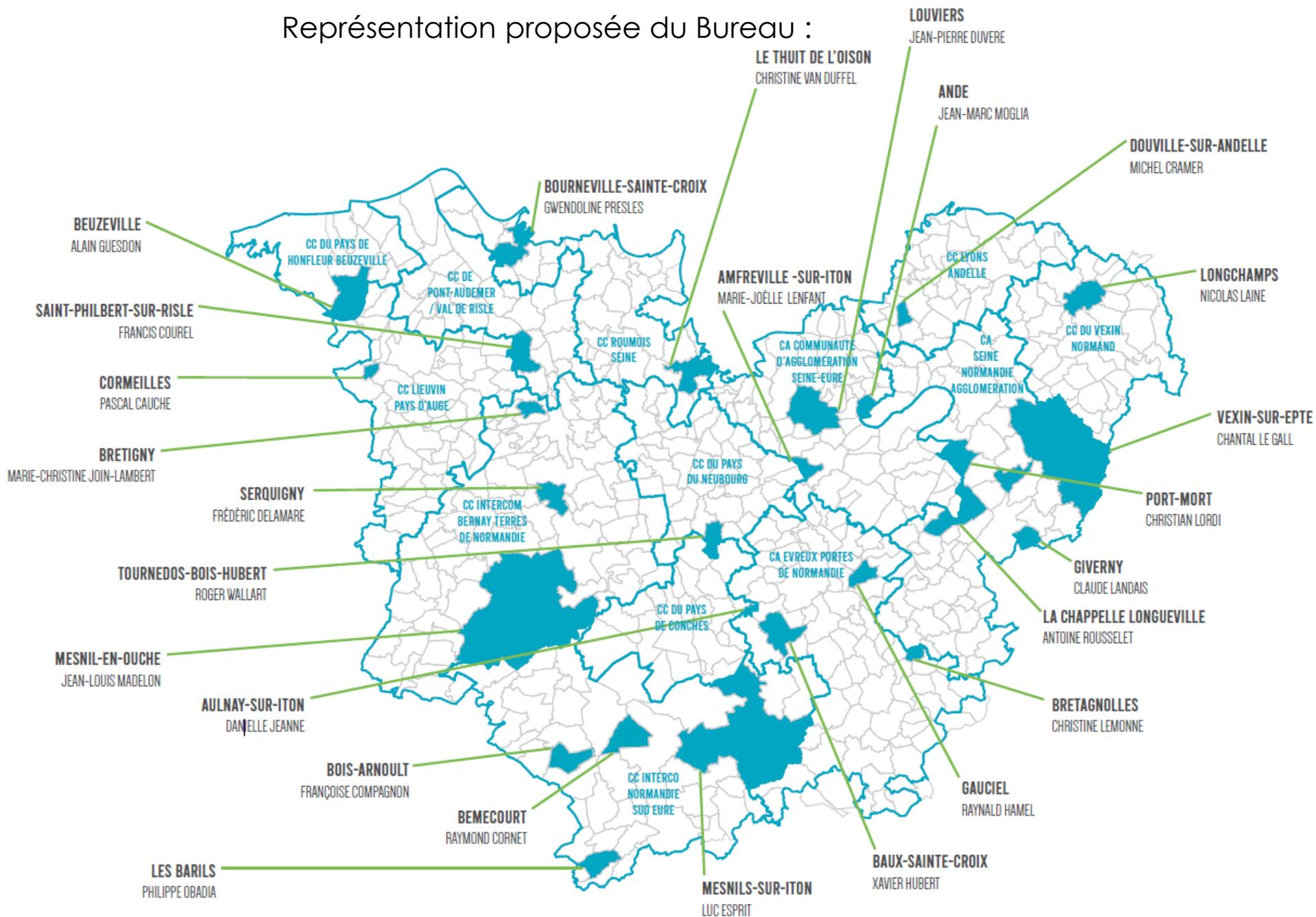
**Aujourd'hui** : 26 membres

**Propositions :**

- 26 membres
- Scrutin groupé

# ÉLECTION DES MEMBRES DU BUREAU SYNDICAL

Représentation proposée du Bureau :



# ÉLECTION DES MEMBRES DU BUREAU SYNDICAL

désignation des membres

## Candidats :

<b>COMPAGNON Françoise</b>	<b>BOIS ARNAULT</b>
<b>CORNET Raymond</b>	<b>BEMECOURT</b>
<b>COUREL François</b>	<b>ST PHILBERT SUR RISLE</b>
<b>CRAMER Michel</b>	<b>DOUVILLE SUR ANDELLE</b>
<b>DELAMARE Frédéric</b>	<b>SERQUIGNY</b>
<b>DUVERE Jean Pierre</b>	<b>LOUVIERS</b>
<b>ESPRIT Luc</b>	<b>MESNIL SUR ITON</b>
<b>GUESDON Alain</b>	<b>BEUZEVILLE</b>
<b>HAMEL Raynald</b>	<b>GAUCIEL</b>
<b>JEANNE Danielle</b>	<b>AULNAY SUR ITON</b>
<b>JOIN LAMBERT Marie-Christine</b>	<b>BRETIGNY</b>
<b>LAINÉ Nicolas</b>	<b>LONGCHAMPS</b>
<b>LANDAIS Claude</b>	<b>GIVERNY</b>
<b>LE GALL Chantal</b>	<b>VEXIN SUR EPTE</b>
<b>LEMONNE Chirstine</b>	<b>BRETAGNOLLES</b>
<b>LENFANT Marie Joëlle</b>	<b>AMFREVILLE SUR ITON</b>
<b>LORDI Christian</b>	<b>PORT MORT</b>
<b>MADELON Jean Louis</b>	<b>MESNIL EN OUCHE</b>
<b>OBADIA Philippe</b>	<b>LES BARILS</b>
<b>ROUSSELET Antoine</b>	<b>CHAPELLE LONGUEVILLE</b>
<b>VAN DUFFEL Christine</b>	<b>THUIT DE L'OISON</b>
<b>WALLART Roger</b>	<b>TOURNEDOS BOIS HUBERT</b>

## Autres candidats :

**Propositions :**

- de procéder, dans la limite de 500 000 €, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change ainsi que de prendre les décisions mentionnées au III de l'article L. 1618-2 et au a de l'article L. 2221-5-1, sous réserve des dispositions du c de ce même article, et de passer à cet effet les actes nécessaires ;
- de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- de décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas 12 ans ;
- de passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;
- de créer modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services du syndicat ;
- d'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;

## DÉLÉGATION DES ATTRIBUTIONS *au Président*

### **Propositions :**

- de décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 € ;
- de fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts ;
- d'intenter au nom du syndicat les actions en justice ou de défendre le syndicat dans les actions intentées contre lui et de transiger avec les tiers dans la limite de 5 000 € ;
- de régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules du syndicat ;
- de réaliser les lignes de trésorerie dans la limite d'1 million d'euros ;
- d'autoriser, au nom du syndicat, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont il est membre ;

Les décisions prises dans les matières déléguées se feront dans les limites des crédits budgétaires autorisés par le Comité Syndical.

En cas d'empêchement du Président, les décisions relatives à ces matières devront faire l'objet d'une subdélégation aux Vice-Présidents, par arrêté du Président.

**Propositions :**

- Passation de conventions, hors champ d'application du Code des marchés publics et contrat de délégation de service public,
- Création et approbation de programmes de travaux et définition des conditions financières des opérations réalisées sous la maîtrise d'ouvrage du syndicat,
- Conclusion de toute convention de partenariat et groupement de commandes, avec des personnes de droit public ou privé, hors délégation de service public.

Les décisions prises dans les matières déléguées se feront dans les limites des crédits budgétaires autorisés par le Comité Syndical.

Lors de chaque réunion du Comité Syndical, le Président rendra compte des attributions exercées par le Bureau Syndical par délégation de l'organe délibérant.

**Proposition :**

- 37.41 % de l'indice brut terminal mensuel de la fonction publique pour le Président
- 18.70% pour les Vice-Présidents

Ces indemnités sont fixées par référence à celles prévues pour les maires et adjoints aux maires de communes dont la population serait égale à celle de l'ensemble des communes composant cet établissement public correspondant à la tranche maximale de plus de 200 000 habitants pour une commune, en vertu des dispositions des articles L2123-23 et L2123-24 du Code Général des Collectivités Territoriales.

## DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

### Composée de :

- l'autorité habilitée à signer le marché ou son représentant, qui la préside
- 5 membres titulaires,
- 5 membres suppléants.

### Candidats :

Liste proposée par le Président du SIEGE

### Jean-Marc MOGLIA Représentant du Président

### Autres candidats :

#### TITULAIRES

Jean-Pierre DUVERE  
Pierre LEGROS  
Raynald HAMEL  
Danielle JEANNE  
Chantal LE GALL

#### SUPLÉANTS

Françoise COMPAGNON  
Christine LEMONNE  
Christian LORDI  
Raymond CORNET  
Michel CRAMER

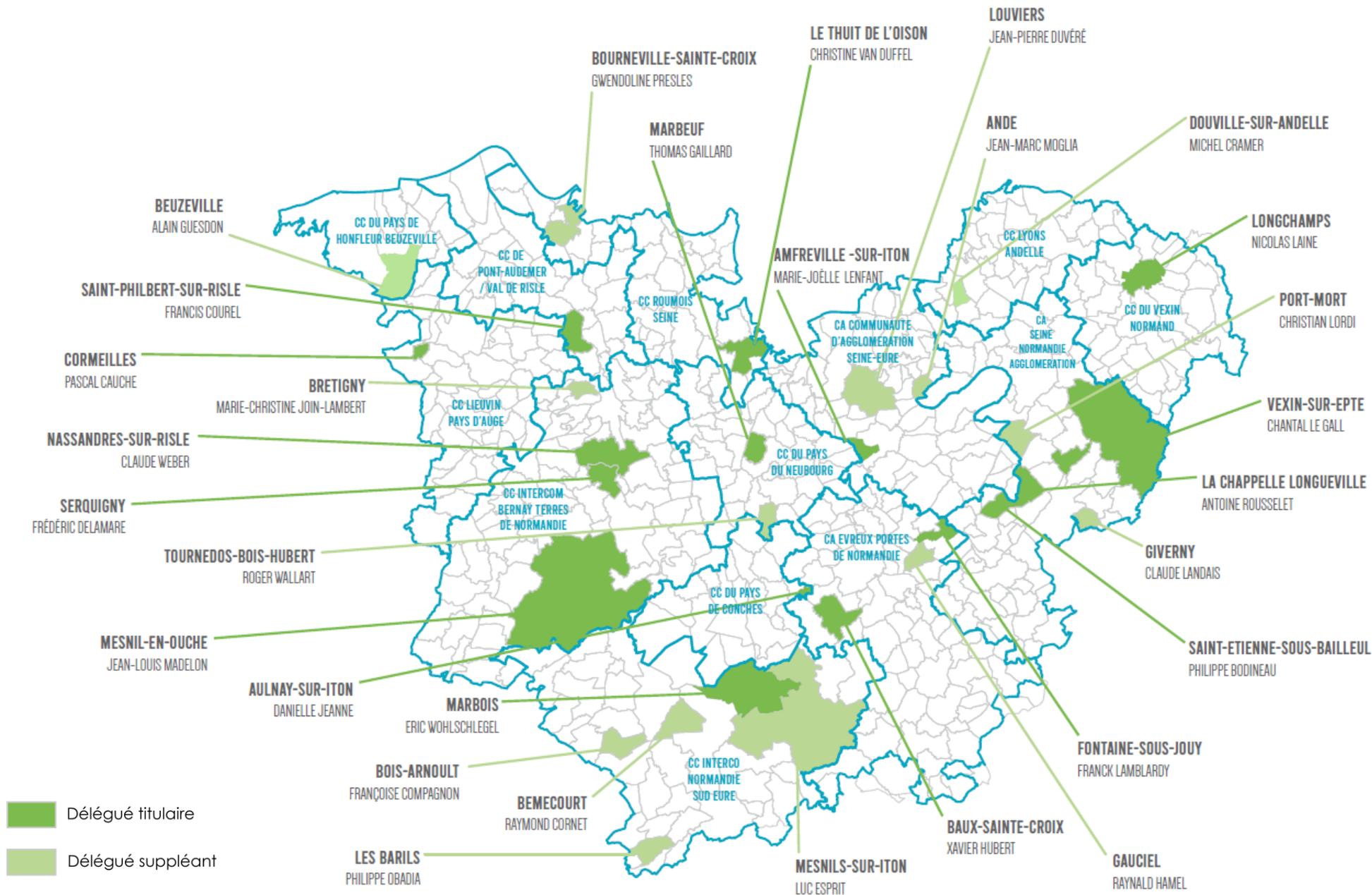
## DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE DE L'ÉNERGIE

L'article 198 de la loi sur la Transition Énergétique – pour la croissance verte (TECV) promulguée le 18 Août 2015 a institué la commission consultative entre le syndicat ayant la qualité d'autorité organisatrice de la distribution d'Electricité (AODE) et l'ensemble des EPCI à fiscalité propre totalement ou partiellement inclus dans son périmètre.

Cette commission est présidée par le Président du SIEGE ou son représentant, se réunit à minima une fois par an et doit comprendre un nombre égal de délégués du SIEGE et de représentants des EPCI, ces derniers disposant d'au moins un représentant.

Au regard du nombre de communautés de communes et agglomérations totalement inclus dans le département (12) et partiellement inclus (3), il convient de nommer 15 délégués titulaires et 15 délégués suppléants du SIEGE pour siéger à cette commission.

# DÉSIGNATION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE DE L'ÉNERGIE



## DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE DE L'ÉNERGIE

### Candidats :

Liste proposée par le Président du SIEGE

Délégués titulaires
HUBERT Xavier – LES BAUX STE CROIX
BODINEAU Philippe – ST ETIENNE SOUS BAILLEUL
CAUCHE Pascal - CORMEILLES
COUREL Francis - ST PHILBERT SUR RISLE
DELAMARE Frédéric - SERQUIGNY
GAILLARD Thomas - MARBEUF
JEANNE Danielle – AULNAY SUR ITON
LAINÉ Nicolas - LONGCHAMPS
LAMBLARDY Franck – FONTAINE SOUS JOUY
LE GALL Chantal – VEXIN-SUR-EPTE
LENFANT Marie Joëlle – AMFREVILLE SUR ITON
ROUSSELET Antoine – CHAPELLE LONGUEVILLE
VAN DUFFEL Christine – THUIT DE L'OISON
WEBER Claude – NASSANDRES SUR RISLE
WOHSCHLEGL Eric - MARBOIS

Délégués suppléants
COMPAGNON Françoise – BOIS ARNAULT
CORNET Raymond - BEMECOURT
CRAMER Michel - DOUVILLE SUR ANDELLE
DUVÉRE Jean-Pierre - LOUVIERS
ESPRIT Luc– MESNILS-SUR-ITON
GUESDON Alain - BEUZEVILLE
HAMEL Raynald - GAUCIEL
JOIN LAMBERT Marie-Christine – BRETIGNY
LANDAIS Claude - GIVERNY
LORDI Christian – PORT-MORT
MADELON Jean Louis - MESNIL EN OUCHE
MOGLIA Jean Marc - ANDE
OBADIA Philippe - LES BARILS
PRESLES Gwendoline – BOURNEVILLE STE CROIX
WALLART Roger – TOURNEDOS BOIS HUBERT

### Autres candidats :

# PROCHAINS RENDEZ-VOUS

**Vendredi 23 Octobre 2020**

Débat d'Orientations Budgétaires  
au Cinéma Gaumont et Pathé à Evreux

**Samedi 28 Novembre 2020**

Comité Syndical au Cadran à Evreux



SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ DE L'EURE





# À BIENTÔT !

12 Rue Concorde, 27930 Guichainville

tel. 02 32 39 82 00 | fax 02 32 39 82 11

[siege27-direction@siege27.fr](mailto:siege27-direction@siege27.fr)

**SIEGE27.FR**